

Demande de réduction de frais

(La forme masculine désigne lorsque le contexte l'exige, autant les femmes que les hommes)

▶ **Ce qu'il faut savoir pour faire une demande de réduction de frais.**

(Les dispositions régissant la demande en réduction de frais se retrouvent aux articles 252, 261, 262 et 263 du Code de procédure pénale, article 1 du Tarif judiciaire en matière pénale)

QUI PEUT FAIRE CETTE DEMANDE? (art. 250 C.p.p.)

Toute personne déclarée coupable par défaut d'une infraction à une loi pénale québécoise ou à un règlement municipal de la Ville de Trois-Rivières qui désire enregistrer un plaidoyer de culpabilité mais sans avoir à assumer les frais inhérents au jugement par défaut qui ont été inscrits à son dossier.

Le Juge peut accueillir cette demande s'il est convaincu que le défendeur, sans négligence de sa part, n'a pu avoir connaissance du fait que le constat lui a été signifié.

Si le Juge rejette la demande, il peut condamner le défendeur aux frais fixés par règlement.

OU ADRESSER SA REQUÊTE?

Au greffe de la Cour Municipale commune de Trois-Rivières située au :
80 rue Paré, bureau 100
Trois-Rivières, Québec
G8T 9W2

QUAND DOIT-ON DÉPOSER SA DEMANDE? (art. 252 C.p.p.)

Dans les quinze (15) jours suivant la date où vous avez pris connaissance du jugement de culpabilité. Si vous déposez votre demande après ce délai, vous devez expliquer les raisons de ce retard au point 2 de la demande.

LA DEMANDE DE RÉDUCTION DE FRAIS VA-T-ELLE SUSPENDRE L'EXÉCUTION DU JUGEMENT?

Non.

QU'ARRIVE-T-IL SI LA DEMANDE DE RÉDUCTION DE FRAIS EST ACCORDÉE?

Si le Juge accepte votre demande, le montant des frais de jugement sera réduit au montant minimum fixé par règlement.

AI-JE À PAYER DES FRAIS POUR PRÉSENTER MA DEMANDE?

Oui. Lors du dépôt de votre demande de réduction de frais, des frais de greffe seront exigés en vertu du Tarif judiciaire en matière pénale.

► **Comment remplir cette demande**

Vous devez remplir l'en-tête, présenter par la suite les faits et conclusions recherchées par la demande ci-jointe.

L'EN-TÊTE

La demande doit être présentée devant le même tribunal où le jugement a été rendu.

Inscrivez le numéro de dossier qui a été attribué par le greffe de la Cour Municipale ainsi que le numéro du constat d'infraction. Ces informations se retrouvent sur l'avis de jugement, le rappel avant saisi ou sur l'avis d'exécution que l'huissier vous a signifié.

Inscrivez en lettres moulées, à la gauche du formulaire votre nom, prénom, date de naissance, adresse, code postal et numéro de téléphone dans l'espace réservé à la partie demanderesse.

LES FAITS

L'ordre des notes explicatives suivantes correspond aux sections du formulaire portant le même numéro :

1. Inscrivez la date de la déclaration de culpabilité mentionnée sur l'un des documents suivants : l'avis de jugement, le rappel avant saisi ou le bref d'exécution.
2. Inscrivez la date où vous avez pris connaissance du jugement vous déclarant coupable. Si vous avez dépassé les quinze (15) jours prévus pour faire votre requête en réduction de frais, expliquez pourquoi il vous a été impossible de présenter votre requête dans les délais prévus.
3. Expliquez les raisons pour lesquelles le constat d'infraction n'a pas pu vous être signifié et ce, sans négligence de votre part. Les motifs doivent être **convaincants et sérieux**.

LES CONCLUSIONS

Indiquez les buts recherchés par votre demande en cochant la ou les cases appropriées.

Signez la demande de réduction de frais.

LA PAGE 2 DE LA DEMANDE EN RÉDUCTION DE FRAIS (Sections obligatoires)

A) AFFIRMATION SOLENNELLE

Remplissez la section « Affirmation solennelle » et ne pas la signer immédiatement. Vous devrez la signer en présence d'un commissaire à l'assermentation.

Peuvent faire prêter serment les commissaires à l'assermentation, les greffiers d'une cour de justice ou leurs adjoints, les avocats, les notaires ainsi que les Juge de paix.

B) LE PRÉAVIS

Il est important de convenir d'une date avec le greffe de la Cour pour la présentation de votre requête. Vous devez remplir cette section en indiquant à cet endroit la date convenue et signer le préavis.

Nous vous suggérons de consulter un avocat pour tous renseignements supplémentaires.

CANADA
Province de Québec
District de Trois-Rivières
Localité de Trois-Rivières
Dossier no : _____
Constat no : _____

COUR MUNICIPALE COMMUNE
DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

contre

(nom, prénom, date de naissance, adresse complète)

VILLE DE TROIS-RIVIÈRES
80, rue Paré
Trois-Rivières (Québec)
G8T 9W2

Partie demanderesse

Poursuivant

DEMANDE DE RÉDUCTION DE FRAIS ET PLAIDOYER DE CULPABILITÉ
(articles 252, 261, 262 et 263 du Code de procédure pénale)

À UN JUGE DE CETTE COUR, LA PARTIE DEMANDERESSE EXPOSE CE QUI SUIT :

Les faits :

1. J'ai été déclaré coupable par défaut le _____ dans le dossier mentionné ci-dessus.
(date du jugement)
2. J'ai pris connaissance de ce jugement le _____
(date où vous avez pris connaissance du jugement vous déclarant coupable)

Je demande que soient annulées les conséquences de mon retard à présenter cette demande dans le délai de quinze (15) jours de la date où j'ai pris connaissance du jugement. Je n'ai pu le faire dans le délai prévu parce ce que : (vous devez établir votre impossibilité de présenter votre demande dans ce délai)

3. Je n'ai pu avoir connaissance du fait que le constat d'infraction m'ait été signifié, sans négligence de ma part puisque :

4. Les motifs d'urgence qui me permettent d'être dispensé de la signification du préavis de la demande de sursis d'exécution sont :

5. Je plaide coupable à l'infraction qui m'est reprochée dans le constat d'infraction mais je demande que les frais soient réduits.

POUR CES MOTIFS, JE DEMANDE

- d'être relevé des conséquences du retard à présenter la demande de réduction de frais;
- d'accueillir ma demande de réduction de frais;
- d'être dispensé de la signification du préavis de la demande de réduction de frais.

_____, le
(lieu de signature)

(date de signature)

Partie demanderesse
(signature)

AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussigné(e), _____
Profession _____
Domicile (adresse et code postal) _____

Numéro de téléphone _____

affirme solennellement les faits énoncés ci-dessous. Je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment.

1. Je suis la partie demanderesse.
2. J'atteste que les faits mentionnés dans la demande sont vrais.

Et j'ai signé

Partie demanderesse
(Signature)

Affirmé solennellement devant moi

À _____ ,

le _____
Commissaire à l'assermentation autorisé(e)

PRÉAVIS

Nom du poursuivant : **Ville de Trois-Rivières**
Adresse : **80, rue Paré, bureau 100, Trois-Rivières, Qc, G8T 9W2**

PRENEZ AVIS que la présente demande de réduction de frais sera présentée à la Cour Municipale commune de la Ville de Trois-Rivières, située au 80, rue Paré, Trois-Rivières, dans la salle de Cour A-124

Le _____ à _____ heures.
(date convenue) (heure convenue)

Partie demanderesse
(signature)